



Poste de Praticien Hospitalier (Contractuel ou Titulaire)

Identification du poste

Classification RH

→ **N° FINESS établissement d'affectation :**
130000433.

→ **GHT de rattachement :**

Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ».

→ **Affectation :**

Pôle : Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA).

Service : Intersectoriel (Mise à disposition sur la MDA13 Nord).

→ **Quotité :**

6 demi-journées par semaine.

→ **Statut :**

Praticien Hospitalier ou Praticien contractuel.

Médecin

Pharmacien

Spécialité d'exercice :

Psychiatrie

Pédopsychiatrie

Médecine et spécialités médicales

Pharmacie

Surspécialité :

Addictologie

Psychiatrie de la personne âgée

Psychiatrie légale

Psychiatrie périnatale

Psychiatrie générale

Description du contexte/environnement du poste

Poste vacant, prise de fonction dès que possible.

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix-en-Provence – Gardanne - Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Ses projets :

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et rénovée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- **L'optimisation des rémunérations** : des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus.
- **Conditions matérielles et équipements** : des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- **Conciliation vie professionnelle et vie personnelle** : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- **Deux pôles cliniques de psychiatrie générale** (pôle Ouest et pôle Est),
- **Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**,
- **Un pôle Transversal** regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.
- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée, du service 3bis f, sociothérapie, l'AFT et le DIM.
- **Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).**

Caractéristiques du lieu d'exercice

La Maison des Adolescents 13 Nord (MDA 13 Nord) est une association qui accueille et va à la rencontre de tous les jeunes de 11 à 25 ans ainsi que leur entourage.

Son projet repose sur des missions qui sont intrinsèquement liées :

- **Accueillir les adolescents et les parents**, évaluer leurs besoins et/ou leurs problématiques et proposer un accompagnement généraliste
- **Identifier précocement les manifestations de mal-être** des jeunes afin d'organiser leur accompagnement et leur orientation sanitaire, sociale et/ou socio-culturelle
- **Conduire et mettre en œuvre une politique de prévention et de promotion de la santé** en direction des adolescents/jeunes et de leur famille, de manière individuelle et collective
- **Assurer et partager une fonction de veille** sur les problématiques de jeunes et de leurs parents

Dans le cadre de ses missions, la MDA 13 Nord est amenée à travailler régulièrement en partenariat avec d'autres institutions : l'Éducation Nationale, les structures de proximités, les services jeunesse, les Missions Locales, la Protection de l'Enfance, la Prévention Spécialisée ou encore, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de nombreux acteurs du champ social et médico-social.

Elle intervient sur plus de 80 communes du nord des Bouches du Rhône autour de cinq zones d'activité :

- Arles, Tarascon
- Salon-de-Provence, Berre l'Étang, Saint-Chamas
- Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Châteaurenard, St-Rémy-de-Provence, Orgon
- Aix-en-Provence et Vitrolles

La MDA accomplit sa mission en s'appuyant sur une équipe multidisciplinaire, comme sur un réseau de partenariat coordonné, en s'inscrivant dans les politiques territoriales, avec la volonté de contribuer à la production d'une connaissance partagée de l'adolescence.

Missions générales

Activités principales :

Dans le respect des règles déontologiques et de l'indépendance professionnelle médicale, sous l'autorité organisationnelle du directeur de la MDA, en collaboration avec lui, le médecin participe à l'activité médicale de la MDA.

Il contribue à la cohérence et à la continuité de l'ensemble des prises en charges des adolescents accueillis et assure des consultations médicales à visée d'évaluation psychiatrique et d'orientation des situations et de suivis de courte durée.

Le médecin fait partie de **l'équipe** d'Aix-en-Provence de la **MDA 13 Nord**.

Ses missions principales :

Collaborer à la coordination des activités médicales au sein de la MDA :

- Soutenir les professionnels salariés et intervenants dans le processus d'accueil et d'accompagnement.
- Participer à la démarche qualité de l'accompagnement pluridisciplinaire à tous les niveaux,
- Veiller à la qualité de la prise en charge médicale et psychiatrique de l'adolescent ; assurer des consultations, des bilans de santé, participer à son orientation vers d'autres spécialités médicales ou structures spécialisées adaptées aux besoins ; organiser si nécessaire son hospitalisation,
- Assurer la diffusion de l'information médicale dans l'intérêt des adolescents, en veillant au respect du secret médical et de la déontologie.

Prendre part au développement du réseau de la MDA :

Le réseau a pour objectifs d'assurer un accompagnement global (médicale, psychologique, sociale et accès aux droits), continu et accessible à tous ainsi que d'accroître les compétences des différents acteurs parties prenantes au réseau.

A ce titre, le médecin :

- Participe à l'organisation et au développement du réseau, aux formations, à l'information et à la promotion du réseau auprès des professionnels et des bénéficiaires,
- Conseille le directeur quant à la coordination des activités des différents partenaires, de leurs articulations avec les autres composantes du réseau,
- Contribue à l'élaboration d'un espace ressources commun par la proposition de données documentaires.
- Participe aux réunions pluridisciplinaires à la demande du directeur.

Contribuer à la valorisation de l'activité de la MDA :

- Contribuer au développement des programmes de prévention en lien avec les animateurs de prévention,
- Contribuer à la communication des activités de la MDA en relayant les informations auprès des professionnels et structures partenaires des champs sanitaires, médico-sociaux, etc...
- Assurer un reporting régulier de l'activité médicale ou médico-sociale à la direction.

Organisation du travail :

Le praticien au titre des dispositions statutaires qui lui sont applicables est placé sous la responsabilité du Directeur du CH Montperrin et est rattaché au service intersectoriel du pôle PEA.

Il intervient :

- Par sa mise à disposition sur **4 demi-journées** sur l'antenne **MDA de salon** et **2 demi-journées** sur l'antenne **MDA de Miramas**,
- En tant que PH rattaché au CHM, il fait partie de l'équipe médicale du service intersectoriel du pôle PEA et participe au projet médical du service,
- Participation selon le statut aux gardes du CAP 48 basées au CHIAP (moins d'une garde/mois) ou aux gardes sur le site CH Montperrin, aux astreintes seniors du CHM (une semaine d'astreinte).

Responsables fonctionnels

Pôle : Chef de pôle **Dr RIVIERE Véronique**.

Service : Chef de service **Dr LOUARN Pascale**.

Compétences attendues ou souhaitées

Compétences :

- Bonne connaissance des problématiques psychiatriques, psychologiques et sociales liées à l'adolescence et des réseaux et acteurs liés à ce domaine d'intervention.
- Sens de la négociation, de l'anticipation, de la communication et du travail en partenariat
- Maîtrise de l'outil informatique
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Savoir être à l'écoute, clarifier les demandes et répondre aux urgences
- Sens des responsabilités
- Souplesse et adaptation dans l'exercice de sa fonction : autonomie, disponibilité, accessibilité
- Rigueur dans l'écrit
- Aisance relationnelle et orale
- Savoir travailler en équipe et en réseau
- Être créatif et engagé, faire preuve d'initiative

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le chef de pôle :

Le Dr RIVIERE Véronique

Mail : veronique.riviere@ch-montperrin.fr

- Le Chef de service :

Le Dr LOUARN

Mail : pascale.louarn@ch-montperrin.fr

Secrétariat (PEA): Madame MESPLEDE Martine : 04.42.16.18.76

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél : 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92

Mail : dam@ch-montperrin.fr